**35ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(20 – 31 janvier 2020)**

**Suède**

**Intervention de la France**

Genève, le lundi 27 janvier 2020 (matin)

Merci, Madame la Présidente,

Je remercie la délégation de la Suède pour la présentation de son rapport.

La France se félicite des avancées supplémentaires en matière de droits de l’Homme en Suède, en particulier dans le domaine de la justice avec l’établissement de mesures alternatives à la détention, ainsi qu’en matière d’égalité des sexes et de lutte contre la traite des êtres humains. La France invite les autorités suédoises à suivre les recommandations suivantes :

1. **Mettre en place une institution nationale des droits de l'Homme conforme aux Principes de Paris ;**
2. **Poursuivre les efforts afin de lutter contre les violences à l’égard des femmes, notamment en allouant les ressources adéquates pour que la police puisse traiter toutes les allégations et en offrant une assistance complète pour les victimes ;**
3. **Adopter une législation déclarant illégales et interdisant les organisations qui prônent et incitent à la haine raciale;**
4. **Ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, signée en 2007.**

**La France souhaite à la Suède le meilleur succès pour cet EPU/.**